

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Maurice Carême	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	Châtelleraut	23 juin 2016

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
<ul style="list-style-type: none"> - Mme Chevalier (MS, CE2, CM2) - Mme Petitpied (GS, CM1) - Mme Beauvilain (CM2) A :M. Zidani, M. Fongang	Président(e) - Anne marzet, directrice Enseignants - Mélanie Maurice - Jérôme Engrand - Laura Berry - Mélanie Cordonnier - Fleur Lebreton - Mme Pouilloux, exc IEN M. Paquet, Exc.	<ul style="list-style-type: none"> - Chantal Rapp, AT-SEM - Mme Phlipponneau, en charge de la petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - DDEN, M. Delaporte

Pour introduction, la présidente nomme une secrétaire de séance : Mme Lebreton.

Rappel :

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

- 1.Prévision effectif et répartition rentrée 2016
- 2.Bilan RASED
- 3.Enseignant à la rentrée
- 4.Bilan d'une année REP+
- 5.Bilans des activités
- 6.Bilan financier
- 7.Constitution du bureau des élections
- 8.Questions diverses

1. Fonctionnement du conseil d'école

Constitution du bureau des élections :

A l'automne, un vendredi à 16h15, il faut compter les bulletins. MmePetitpied parents élève et Mme Maurice enseignante se proposent.

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

3. Actions pédagogiques

Bilan des activités de l'année :

- Mme Maurice: 3 séances au cinéma *les 400 coups*, sortie de fin d'année au Château du Rivau, 5 ateliers cuisine avec la classe des GS-CP, chorale avec la classe des GS-CP.
- Mme Lebreton: Une séance de cinéma / Un spectacle au Nouveau théâtre / Projet annuel avec concert « Citoyen citoyennes » à la salle de l'Angelarde (2 places payées par la coopérative) / Sortie de fin d'année au Château du Rivau / 5 ateliers cuisine / Cycle piscine/Projet « dents » avec des intervenants extérieurs (chirurgiens dentistes, ...), chorale avec la classe des TPS-MS.
- Mr Engrand: 1 cinéma, cycle de piscine, spectacle pour les inclusions, visite au Puy du Fou pour les inclusions, achat de petit matériel pour les projets de classe. La classe était très hétérogène, d'où l'importance des inclusions pour compenser les différences.
- Mme Berry : Cycle natation à la piscine de Châtelleraut / Cycle jeux d'opposition à la salle omni-sports avec 2 séances-rencontre avec d'autres classes / Permis piéton / Spectacle musical Pierre et le loup au Conservatoire de Châtelleraut / Sortie au parc du Puy du Fou
- Mme Marzet: Prix littéraire « Les yeux dans les pages » (projet REP+) / cycle tir à l'arc et tennis de table / permis cycliste (c'est compliqué avec le peu d'accompagnateurs) / « L'opéra en chœur »(un concert à Châtelleraut et un à Poitiers / voyage de 3 jours à Paris.

Les activités ont été financées par la COOP donnée par les familles sauf les voyages (subventions mairie, COOP école, participation forfaitaire des parents)

Actions des partenaires

- APE
 - Fête de Noël
 - Spectacle du 24 juin
 - L'APE a versé 5€ par élève pour les sorties
- MJC Fête du jeu 24 mai.

4. Utilisation des moyens de l'école

Prévision d'effectifs :

7 TPS (effectif variable), 12 PS, 9 MS soit 28 élèves potentiels
14 GS, 11 CP, soit 25 élèves
11 CE1, 9 CE2, soit 20 élèves
16 CM1, 10 CM2, soit 26 élèves
10 ULIS

2 élèves en moins par rapport à juin 2016
18,2 élèves par classe rentrée 2013
23,25 rentrée 2014
24,25 rentrée 2015
24 rentrée 2016

Les élèves de l'ULIS sont inclus le maximum dans les classes. En 2016-2017, le CE1-CE2 sera essentiellement concerné par les inclusions.

Suivant les effectifs réels à la rentrée, des modifications pourraient être envisagées

Départ de Mme Pouilloux ; la personne qui la remplace n'est pas encore connue. Mme Berry travaillant à 80% à la rentrée, l'enseignante assurera le complément de Mme Berry, la décharge de direction et un temps de ZIL REP+. Mme Gillard assurera un nouveau poste permettant les remplacements dans les écoles de REP+.

- Mme Gillard ZIL REP+
- Mme Cordonnier (dispositif plus de maîtres que de classe)
- Mme Maurice
- Mr Engrand
- Mme Lebreton
- Mme Berry
- Mme Marzet

Bilan financier :

Sur le compte : 4443,56 €.

Manquent les paiements :

- du Château de Rivau et du bus
- le voyage à Paris (250 € / élève (5 € APE/80€ parents / 75 € mairie / 90 actions)
- La subvention mairie voyage Paris + CCAS
- La subvention culture accessible du REP+ (300€)

L'APE a versé 5€ par élève pour les sorties.

La mairie a baissé ses subventions, ce qui peut s'avérer problématique à moyen et long terme, car les revenus des associations de parents d'élèves diffèrent fortement selon les écoles.

La mairie obtient également moins de dotations de l'Etat, d'où les répercussions sur les différents budgets.

Bilan d'un an de REP+

La mise en route n'a pas été simple du fait de la nouveauté du dispositif pour l'IEN, les enseignants étaient prévenus tardivement quant à leurs dates de formation ou de concertation.

Ce dispositif s'est avéré intéressant pour l'équipe : il a permis des journées de concertation, de définir des priorités, de rencontrer des professeurs du collège, de faire des progressions d'école, de réfléchir à des supports communs entre écoles de REP+.

Les réunions en 2016-2017 auront lieu le jeudi. Les journées d'absence seront anticipées, les enseignants prévenus plus en amont. Pour rappel, les enseignants de l'école préparent la classe pour les remplaçants.

Mélanie Cordonnier, maître en +, permet la présence de deux enseignants sur un créneau de classe. Il y a plusieurs types d'interventions : par ateliers, en co-intervention, ...

La priorité est le cycle 2, mais l'inspecteur souhaite dans notre circonscription une intervention en 6ème au collège dès les périodes 1 2 et 3.

Le REP+ apporte également des subventions pour les voyages , des évaluations photocopiées, des projets, ce qui n'est pas négligeable.

Bilan des aides RASED

Le Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté est basé à l'école Lakanal.

En 2012-2013

- 19 demandes (16,52 %)

En 2013-2014

- 20 demandes (21,27%)

En 2014-2015

- Demandes 22,58 %

En 2015-2016

- 20 Demandes d'aide dont une famille directement, soit 20,51 % des élèves.

Les demandes RASED augmentent.

Cette année, 4 CP ont bénéficié de la prévention en lecture, pour l'entrée dans l'apprentissage du code.

1 élève de CP a bénéficié de remédiation en langage écrit ;

1 élève de CE1 en retour classe : les parents n'ont pas contacté la psychologue ;

3 élèves de CE2 ont bénéficié de remédiation logico-mathématique ;

1 élève de CM2 a bénéficié d'une évaluation pédagogique.

On dénombre 1 prise en charge G (travail sur le comportement), 8 prises en charge E (aide pédagogique).

3 dossiers MDPH (pour des élèves en situation de handicap) ont été constitués.

12 équipes éducatives, 1 ESS.

La psychologue scolaire est intervenue pour 10 enfants, dont 6 bilans.

3 AVS seront présentes à l'école l'année prochaine.

5. Hygiène et Sécurité

Les parents souhaitent une sonnette à la garderie. En hiver, c'est compliqué.

Le goudron devant l'école a besoin d'être refait. Il y a des problèmes de flaques d'eau.

Depuis l'arrivée de la fibre optique, le téléphone fonctionne mieux, mais le fait qu'il soit fixe ne permet pas des déplacements aisés et certaines communications n'aboutissent pas, Mme Marzet n'étant pas forcément présente dans la pièce de sonnerie.

En maternelle, on a eu besoin des aspirateurs à eau, 3 salles ont été inondées.

Il y a des problèmes d'alarme en élémentaire. Il vaut mieux régler le problème avant l'été.

6. Mise en œuvre et suivi du PEDT

7. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

AE : activités éducatives. Il y a un problème de budget, il faut des enseignants volontaires.

Du temps sera prévu l'année prochaine pour rencontrer les partenaires, comme la MJC des Renardières.

8. Place des parents à l'école

Exemples de contenu : rencontres, calendrier...

Fait à Châtelleraut

Le 23 juin 2016

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole

Le / la secrétaire de séance